

Image not found or type unknown



Le contrat d'echange

Par **victor69**, le **28/02/2020** à **12:34**

Bonjour ,

Un contrat conclut entre :

D'une part : une personne (a) majeure et qui conclut aussi pour son frère mineur avec promesse de

ratification à sa majorité .

D'une autre part : une autre personne (b) majeure .

A la majorité s'il n'ya pas ratification du contrat est ce que ce contrat est nul ?

Si personne n'a fait d'action en nullité après 10 ans de la majorité ,est ce que ce contrat est bon ?.

Merci d'avance .